

## COMPTE RENDU

DE

## L'EXCURSION DE THOUROTTE-ÉLINCOURT

---

Le 30 mai, dès huit heures du matin, un certain nombre de membres de la Société historique, faisant mentir le proverbe compiénois, se trouvaient réunis sous les arceaux verdoyants de la place du Palais ; et, à huit heures un quart, après s'être installée dans un breack confortable de la maison Doctrinas, la caravane longeait les bâtiments du château pour atteindre bientôt, par la Porte-Chapelle, la magnifique avenue que forme la route de Soissons en forêt.

Prenaient part à cette intéressante promenade :

MM. Allart, Benaut, Cauchemé, Delaidde, Desmarest, M<sup>lle</sup> Deverson, Leduc, M<sup>me</sup> Le Féron d'Eterpigny, Pillon, Plessier et le comte du Puget.

D'autres confrères : MM. R. Chevallier, Mareuse, F. de Roucy, colonel de Seroux, etc., que des motifs impérieux avaient fait revenir sur une décision antérieure, avaient exprimé tous leurs regrets de ne pouvoir se joindre aux heureux excursionnistes.

La première étape fut la coquette bourgade qui ne devrait plus être Choisy-au-Bac, mais *Choisy-sur-Aisne* ou simplement *Choisy*, depuis que des ponts permettent à ses habitants de franchir l'Aisne, dans la direction de Compiègne, et l'Oise, dans celle de Clairoix et de Janville.

Ce lieu est fort ancien. Sa situation, vers la pointe du delta formé par deux rivières navigables, en fit un point stratégique dès l'origine. Poste avancé des *Véromandui* ?...<sup>1</sup> ou mieux des *Suessiones*<sup>2</sup>, il devint ensuite un des endroits préférés de nos rois et conserva son importance jusqu'au démantèlement complet de son château-fort, sous Louis XI, et la destruction de son vieux pont sur l'Aisne, au seizième siècle.

Il posséda jadis une abbaye célèbre et plus tard un prieuré, remplacés aujourd'hui par une simple succursale.

Il fut également le centre d'une châtellenie comprenant une douzaine de localités plus ou

---

(1) GRAVES. — *Précis statistique sur le canton de Compiègne*, page 73.

Les statistiques cantonales de Graves ont naturellement été souvent mises à contribution, pour la rédaction de notre compte rendu ; mais, pour ne pas multiplier outre mesure les renvois ou références, nous avons guillemété complètement les passages empruntés à cet excellent auteur, tandis que ceux des autres auteurs, donnant lieu à références spéciales, sont munis simplement de guillemets au commencement et à la fin.

(2) ERN. DESJARDINS. — *Géographie de la Gaule romaine*, T. II, pag. 452.

moins voisines, le siège d'une prévôté foraine embrassant neuf villages, et le « chef-lieu de « la maîtrise de Laigue, dont les officiers « siégeaient à Compiègne ».

Choisy n'offre actuellement qu'un seul monument remarquable, au point de vue archéologique : c'est son église paroissiale, naguère restaurée (presque trop bien restaurée) par l'un de nos zélés confrères, l'architecte Z. Rendu.

Cet édifice appartient en grande partie à l'époque romane et il prévient tout d'abord en sa faveur, par son extérieur et le soin extrême avec lequel ses diverses parties sont entretenues.

Les soubassements eux-mêmes ont été l'objet d'une attention particulière, car des revers en pavés, munis de caniveaux, éloignant les eaux pluviales des fondations, en assurent la parfaite conservation.

Son portail, formé d'une arcade romane ornée de boudins et d'un cordon de violettes reposant sur des colonnettes latérales, contient, en outre, une grande fenêtre à trois divisions aux sommets arrondis, et, au-dessus, « trois arcades romanes simulées ».

Le chœur, flanqué de deux chapelles symétriques, est polygonal, à ouvertures ogivales primaires ; mais les fenêtres de la nef sont à plein-cintre et la corniche extérieure présente une suite de corbeaux en consoles à têtes variées, « dans le goût du roman ».

Un clocher trapu, central, carré, formant deux étages et terminé en bâtière, couronne très agréablement l'édifice.

Les bas-côtés, d'époque plus récente, n'offrent rien de particulier.

L'horloge serait, dit-on, celle de Saint-Corneille de Compiègne ; mais le peu de temps dont on dispose ne permet pas de vérifier cette assertion.

L'ancien cimetière, contigu à l'église, renferme une croix monumentale en pierre de haut intérêt. Chacune des quatre faces est ornée d'une arcade ogivale trilobée, que surmonte un fronton triangulaire fort élégant <sup>1</sup>.

De Choisy au Plessis-Brion, la distance est vite parcourue en voiture. Après un rapide coup d'œil dans l'église paroissiale, qui n'offre rien de bien intéressant, nous pénétrons dans l'enceinte du château, actuellement habité par notre nouveau confrère, M. le comte Jean de Bréda.

Ce manoir, avec ses anciens fossés encore revêtus de murailles, présente un aspect tout particulier. Le bâtiment principal est construit en pierres et briques, ces dernières formant losanges dans le parement des façades, par des assises plus foncées. La tourelle polygonale, du côté de la cour, et son escalier décoré d'anciennes armoiries, sont très remarquables ; et nous ne pouvons que féliciter notre excellent confrère de son heureuse pensée de faire disparaître les lourds appendis masquant l'édifice jusqu'à mi-hauteur, pour les remplacer par une ou deux ailes en retour qui, dégagant la construction, donneront plus de lumière aux belles pièces du rez-de-chaussée.

La façade principale que nous admirons du

---

(1) Z. RENDU. — *Notice historique et archéologique sur le Palais, etc., de Choisy-au-Bac*, Compiègne, 1856, pet. in-4° de 35 pag. et pl.



dehors, en face de la grille d'honneur, est encore beaucoup plus imposante. Les grosses tours cylindriques qui flanquent ses extrémités ; leur large « corniche avec modillons en « consoles imitant des machicoulis » ; le cours supérieur des petites fenêtres semblant « supporter le toit et qui, vues de loin, figurent des « créneaux » ; sa belle porte renaissance et les baies du corps de logis, à moulures prismatiques ; son grand comble et les toits aigus de ses tours et tourelle, donnent absolument l'illusion d'un *ancien* château-fort... datant de la première moitié du seizième siècle.

Après avoir franchi le pont suspendu de l'Oise et salué du regard, à une faible distance, l'emplacement de *La Motte-Brion*, près duquel fut assassiné Dagobert III en 716, l'église de Thourotte nous apparaît bientôt dans un bouquet d'arbres.

La Motte-Brion ou plutôt *La Motte*, comme on le sait, était autrefois une forteresse importante, tandis que *Le Plessis*, suivant l'avis le plus autorisé, ne devait former qu'un système de défenses secondaires et passagères, où fut construit le manoir seigneurial, après la ruine de la principale forteresse.

\* \*

Thourotte, comme Choisy-au-Bac, est un lieu très ancien. Au dixième siècle, son imposante forteresse, reliée probablement avec La Motte-Brion par l'ancien pont dit : « de la Barre », formait une véritable barrière à l'invasion du pays par le cours de l'Oise.

Cette forteresse, portant d'ailleurs le nom significatif de *La Motte de la Barre*, était

située au midi, près de l'église, et sur une éminence considérable, passant à juste titre pour une ancienne tombelle, puisque « des ossements épars furent trouvés dans ses décombres. »

Ce château-fort a dû constituer, dès le haut moyen-âge, une défense de premier ordre ; et peut-être devrait-on y voir, par affinité étymologique et en donnant au mot *castrum* son sens primitif<sup>1</sup>, le fameux *castrum barrum*, que le savant Peigné-Dela-court place un peu plus en amont de la rivière, aux environs de Bellerive<sup>2</sup>.

Thourotte posséda également une collégiale, ainsi qu'une prévôté spéciale dont ressortissaient une trentaine de villages ou fiefs et un hôtel dieu qui furent, plus tard, réunis à ceux de Compiègne.

Cette localité ne présente aujourd'hui un certain intérêt que par son église, édifice isolé du pays, situé entre la rivière et le canal latéral, et dont les abords ont été profondément modifiés par l'exécution des travaux de ce dernier.

Il faut, en effet, emprunter le chemin de contre-halage sur une certaine longueur, et braver parfois les *impedimenta* des cordes et perches des bateaux, pour y parvenir ; mais ces inconvénients disparaissent bien vite par la vue et l'étude du monument.

---

(1) RICH. — *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, traduction Chéruel, au mot CASTRUM.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XVII, pag. 771-777 et pl.

M. l'abbé Hermant, curé de Longueuil-Annel et desservant de Thourotte, nous y attend d'ailleurs et se met gracieusement à notre disposition pour notre visite.

L'église de Thourotte, par son ensemble et ses multiples détails, demanderait une véritable monographie. Mais, ne pouvant nous attarder à en décrire toutes les parties intéressantes, nous nous bornerons à examiner rapidement quelques pièces de son riche mobilier.

En première ligne, viendra naturellement le splendide retable en bois sculpté et doré, qui a été si bien décrit par notre savant et regretté confrère, le chanoine Marsaux<sup>1</sup>. C'est là un des précieux produits de l'art flamand au XVI<sup>e</sup> siècle ; et il importe de le conserver avec un soin d'autant plus jaloux, que beaucoup de ses semblables ont disparu, par suite de l'indifférence, sinon de la cupidité de leurs gardiens naturels. Aussi, malgré le léger inconvénient qui en résulte pour son étude et sa juste appréciation, voyons-nous avec plaisir les vitres de celui de Thourotte s'interposer entre les curieux personnages du retable et l'admiration de certains contemplateurs, admiration pouvant parfois dégénérer en convoitise, voire même encore en plus coupable tentation.

Les peintures des anciens volets, malgré d'inintelligentes restaurations, ne sont pas sans intérêt et nous ne pouvons non plus, que féliciter M. l'abbé Hermant de les avoir

---

(1) Bulletin de la Société historique de Compiègne, T. IX, pag. 4-13 et pl.

mieux mises en valeur, tout en les préservant davantage de l'humidité.

La chaire à prêcher, provenant des Minimes de Compiègne, joint à une richesse d'ornementation toute particulière, le grand mérite d'être parfaitement conservée. Sous ce double rapport, c'est donc le joyau de l'église de Thourotte.

Quant au maître-autel, avec ses colonnes torses, ses nombreuses et délicates sculptures, ses fines peintures renaissance aux trois quarts effacées, il formerait encore un incomparable morceau de goût et d'art, s'il ne tombait littéralement en ruine. Le temps, en effet, et surtout l'humidité ont tellement exercé leurs ravages sur toutes ses parties et notamment sur son splendide tabernacle, que le moindre accident pourrait le réduire en miettes ou en poussière.

Un autre autel secondaire, de même style et souffrant des mêmes causes destructives, n'en demeure pas moins très intéressant, et le tableau qui le surmonte aurait également une réelle valeur artistique, si l'humidité n'y avait marqué son empreinte, au point d'en effacer plus d'à-demi les personnages.

Quant au banc-d'œuvre, datant aussi du *xvi<sup>e</sup>* siècle, il est des plus remarquables et relativement mieux conservé. Aussi, félicitons-nous chaudement M. le Curé, malgré les pressants besoins pécuniaires d'une église vraiment délabrée, d'avoir su naguère résister aux offres tentantes d'un riche amateur, demandant la cession de cette belle pièce de menuiserie contre la *forte somme* et un *pastiche* que l'industrie actuelle s'entend tellement à établir, que l'on peut souvent confon-

dre le faux avec le vrai, le moderne avec l'ancien !

Enfin, nous ne saurions sortir de l'édifice sans jeter un coup d'œil sur la gracieuse tourelle intérieure, à pans de bois, donnant accès à la tribune. En admirant, une fois de plus, les cordelettes, blasons ou autres motifs délicatement sculptés sur l'arête de l'un des poteaux, nous devons toutefois regretter que cette tourelle ait été badigeonnée d'une façon si uniforme. Quel autre aspect eût-elle conservé, si les bois de sa charpente avaient été maintenus dans leur état naturel, ou récham-pis en couleur bois, et le grossier badigeon, ton pierre ou lait de chaux, appliqué seulement aux remplissages !

Les instants passent rapidement ; et il est plus de dix heures et demie quand les excursionnistes quittent M. l'abbé Hermant, en le remerciant à la fois de sa complaisance et de sa grande amabilité.

Par suite, leur est-il impossible de visiter, à Machemont, les restes du Prieuré de Saint-Amand, dont un zélé confrère, M. l'abbé Gordière, a écrit minutieusement l'histoire <sup>1</sup>, et doivent-ils brûler au passage, l'église de Chevincourt, où leurs devanciers avaient remarqué, en 1869, entre autres choses intéressantes : « Un pied de calice avec émaux du quatorzième siècle, des ornements brodés, chape et étole, datés de 1609, et la chaire en bois sculpté, de 1681 <sup>2</sup> ».

---

(1) L.-A. GORDIÈRE. — *Le Prieuré de Saint-Amand*, Compiègne, 1886, in-8 Jésus de 389 pag. et 16 pl.

(2) *Eccursions de la Société historique de Compiègne*, T. I, pag. 19.

Ils se contentent également d'admirer en poste, parmi les collines et les croupes verdoyantes qui ferment l'horizon à leur droite, deux points qui s'imposent spécialement à leur souvenir : le *Clos des Moines*, qui fournit jadis à l'un de nos confrères, M. A. de Roucy, bien des objets intéressants, dans les fouilles d'un cimetière gallo-romain<sup>1</sup> ; et le *Mont de Noyon*, qui a donné lieu à tant de controverses, depuis que Peigné-Delacourt y a placé le *Noviodunum Suessionum*<sup>2</sup>.

\*  
\* \*

Il est exactement onze heures et demie lorsque nous nous arrêtons à Elincourt-Sainte-Marguerite dont les maisons, étagées en amphithéâtre et baignées dans des flots de verdure, attirent depuis longtemps nos regards.

Notre excellent confrère, M. l'abbé Gallois, nous rejoint bientôt et notre première visite est pour son église, dont il nous fait les honneurs avec autant d'amabilité que grande compétence.

et édifice, par ses dimensions et sa belle ordonnance, est l'un des plus importants de la région. Son histoire, ainsi que celle du bourg lui-même, a été très habilement faite par l'un de nos anciens, M. Peyrecave<sup>3</sup>. C'est

(1) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, T. VII, pag. 273-286 et pl.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XIV, pag. 309-372, et T. XVII, pag. 1-106.

(3) A. PEYRECAVE. - *Notice historique et archéologique sur Elincourt-Sainte-Marguerite*, Compiègne, 1888, in-8 jésus de 142 pag. et pl.

pourquoi, ne rapporterons-nous ici que certaines particularités signalées par notre érudit cicerone.

M. l'abbé Gallois nous fait d'abord observer que le chœur actuel, à l'origine, devait être accompagné de deux bas-côtés symétriques, terminés en hémicycle, avec voûtes en cul-de-four. Avant le grand incendie de 1742, l'église, parfaitement homogène et de la belle époque romane, se composait donc, indépendamment du portail et d'un clocher central : de la nef principale, dont nous voyons encore la belle abside, et de deux collatéraux, ou nefs secondaires terminées par des absidioles de même style. Le pignon plat du bas-côté droit a dû, par conséquent, être établi à une époque bien postérieure, probablement en 1755, au moment où l'on a considérablement agrandi le bas-côté gauche, en le reconstruisant entièrement, de même que le clocher.

En outre, selon notre confrère, la grande nef, par ses dispositions et son caractère général, trahirait visiblement *l'influence clunisienne*.

Nous admirons enfin le « bel autel en marbre de l'époque Louis XV, les diverses pierres tombales, la grille du chœur datée de 1762 » etc., signalés dans le compte rendu de l'excursion du 31 juillet 1873<sup>1</sup>; mais c'est en vain que nous cherchons les « bras-reliquaires en argent, ornés de filigranes » décrits par un de nos confrères, M. Aubert<sup>2</sup>. Ces objets

---

(1) *Excursions de la Société historique de Compiègne*, T. I, pag. 65.

(2) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, T. II, pag. 347-354 et pl.

intéressants, dont les similaires ou à peu près existent encore au trésor de la cathédrale de Beauvais<sup>1</sup>, avaient déjà disparu, au moment de l'arrivée du zélé pasteur actuel dans la paroisse d'Elincourt.

Du cimetière communal, contigu à l'église, l'on jouit d'un panorama réellement féerique. La vue domine et embrasse la riante et pittoresque vallée du Matz, jusque vers sa trouée sur l'Oise, avec les masses sombres des forêts se confondant avec la brume du ciel, à l'extrême arrière-plan. Plusieurs des excursionnistes sont encore en admiration devant ce tableau grandiose, que les autres ont déjà rejoint l'hôtel Caillet, où nous attend un déjeuner simple, mais réconfortant et bien servi, auquel tous font grand honneur.

Après le déjeuner, nous ne saurions, malgré notre vif désir, songer à visiter l'emplacement du château de *Beauvoir*, dans lequel, suivant certaine tradition, fut enfermée La Pucelle, ni les restes du prieuré de Sainte-Marguerite, sans risquer de compromettre la suite de notre excursion. Mais, nous considérons comme un devoir de nous rendre à *Bellenglise*, pour renouveler à la famille de notre très regretté confrère, M. Dutilleul, nos respectueuses et cordiales condoléances. Malheureusement, nous avons le regret de n'y rencontrer que la concierge, à laquelle le Président laisse un mot à l'inten-

---

(1) Les bras-reliquaires de la cathédrale de Beauvais ont fait l'objet, de la part du chanoine Barraud, d'une intéressante notice insérée dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, T. VII, pag. 221 et suiv. avec pl.



tion de ses maîtres et les assurant des vifs sentiments de sympathie des membres de la Société historique.

Malgré ce contre-temps fâcheux, la permission de visiter intérieurement et extérieurement nous est facilement octroyée, et nous nous hâtons d'en profiter.

Cette vaste habitation, nombre de fois citée dans nos publications, a véritablement grand air, et elle en impose également par son impeccable tenue. La façade rappelle, jusqu'à un certain point, celle du château de Plessis-Brion, mais le côté de la cour en est bien autrement important. A noter spécialement, pour l'extérieur, les annexes récemment édifiées par l'intelligent architecte H. Bernard, notre confrère, et qui, lorsque le temps y aura mis sa patine, s'harmoniseront très agréablement avec les anciennes constructions.

A l'intérieur, notons également, au rez-de-chaussée : les restes de l'ancien manoir avec leurs belles voûtes en briques et leurs nervures de pierre en tiers-point, servant actuellement de cuisine ; des pièces somptueusement aménagées en salons, salle à manger, etc., dans les constructions de date intermédiaire ; et, au premier étage, une chambre à coucher, de style empire, dont la pendule est une pure merveille.

\* \*

Après avoir regagné Elincourt et pris affectueusement congé de notre confrère, M. l'abbé Gallois, notre retour s'effectue par Reffroy-sur-Matz, en passant par Margny, dont nous serions heureux de visiter l'église.

Mais force nous est de parlementer inutilement avec une grille fermée, et c'est en vain qu'un de nos jeunes confrères, descendant de voiture, prononce à plusieurs reprises le : « Sésame, ouvre-toi. »

Dès notre arrivée à Rissons, l'excellent doyen, prévenu de notre présence, se met obligeamment à notre disposition et nous fait visiter son église en archéologue consommé.

Cet édifice, comme l'antique bourgade elle-même, a subi de nombreuses et bien dures vicissitudes et il s'en ressent étrangement. Son clocher énigmatique ; ses collatéraux dont un décollement ou une immense lézarde, vers le chœur, menace l'un d'une destruction plus ou moins prochaine ; ses voûtes en grande partie inachevées, etc., indiquent des restaurations et des agrandissements opérés à des époques successives, mais surtout au seizième siècle.

Le chœur et le transept nord, de l'époque romane, présentent beaucoup plus d'unité et par suite un plus vif intérêt. M. le chanoine Chrétien, en ouvrant l'une des boiseries, derrière l'autel, nous fait toutefois remarquer combien cette partie de l'église a été remblayée. Le niveau du sol actuel y affleure en effet la tablette d'une ancienne piscine et recouvre, jusqu'à mi-hauteur, les colonnettes des gracieuses arcades simulées du soubassement intérieur.

Les restes de vitraux peints du seizième siècle, signalés par la plupart des visiteurs, sont actuellement bien minimes, car ils se réduisent à quelques débris enchâssés dans les lobes supérieurs de la principale croisée de la façade.

L'extérieur, quoique aussi disparate mais plus achevé comme reconstruction, surtout dans les parties latérales, offre plus d'intérêt encore, et l'on en détaillerait avec plaisir les divers éléments<sup>1</sup>.

Mais le soleil, ou plutôt l'aiguille du cadran du clocher a tourné si vite, que nous songeons à peine à quitter Resson, que déjà notre distingué confrère, M. le marquis de Thuisy, doit nous attendre avec impatience à Baugy.

Aussi, à notre extrême regret et bien qu'elles figurent au programme, sommes-nous obligés, dans notre course précipitée, de sacrifier absolument les localités intermédiaires.

Nous franchissons successivement Marquégise, Antheuil et Monchy-Humières, dont l'imposant et vaste château, avec ses grilles fermées, ses innombrables persiennes closes, semble mélancoliquement attendre qu'on vienne le réveiller de sa léthargie.

Parvenus enfin au domaine de Baugy, nous pénétrons sous les ombrages du splendide parc que notre grand retard, hélas ! nous fait craindre de ne pouvoir visiter, et, bientôt après, dans l'hospitalier manoir où nous est réservé le plus sympathique, le plus cordial accueil.

---

(1) Cette église est longuement décrite dans *Le Doyenné de Resson-sur-Matz, en 1890*, pag. 84-89, et nous ne pouvons que renvoyer à cet ouvrage anonyme (dont M. le chanoine Chrétien serait l'un des discrets auteurs), pour les détails incompatibles avec un simple compte rendu d'excursion.

Notre premier devoir est de nous enquérir de l'état de M<sup>me</sup> la marquise de Thuisy, qui est souffrante et alitée ; puis, nous ne savons alors, en vérité, ce que nous devons le plus admirer, de la courtoise et parfaite urbanité de notre excellent confrère, ou des merveilles qui s'étalent sous nos yeux.

Le château de Baugy, témoignant à la fois du goût élevé et de la grande intelligence de son heureux possesseur, forme en effet un véritable musée, capable de concurrencer avantageusement beaucoup de collections publiques. Toutes les pièces, notamment les salons, grands ou petits, la salle à manger, etc., sont littéralement bondées de meubles, tapisseries, tableaux, faïences et riches bibelots, aussi rares qu'intéressants, qu'il nous est impossible d'énumérer et encore moins de décrire isolément.

Lorsqu'il juge notre curiosité à moitié satisfaite, notre très aimable confrère nous fait passer dans la salle à manger, où nous est réservée l'agréable surprise d'un magnifique lunch préparé à notre intention. Et là, tout en croustillant quelques fines pâtisseries ou dégustant d'excellents crus, notre hôte, avec la verve et l'humour que chacun lui connaît, nous retrace spirituellement les difficultés qu'il a maintes fois rencontrées, les péripéties par lesquelles il a dû nombre de fois passer, les déboires qu'il a souvent éprouvés dans ses recherches artistiques, datant de plus d'un demi-siècle !

Nous examinons ensuite les somptueuses décorations du vestibule, de la cage monumentale de l'escalier, constituées par d'authentiques tapis des Indes, par des tapisseries

chinoises, tissées sur soies multicolores, lamées d'or ou d'argent et pouvant toutes être considérées comme hors de pair. Et la visite se continue par des séries de dessins originaux, de gravures, la plupart uniques, jusqu'à ce que les premières ombres du crépuscule viennent mettre un terme à notre insatiable curiosité.

Le temps ne nous permet pas, à notre extrême regret, de voir les beautés du parc ni la célèbre fontaine de « Le Nôtre » ; mais nous ne pouvons quitter Baugy sans jeter un coup d'œil sur les charmants vitraux du xvi<sup>e</sup> siècle qui ornent sa petite église, et qui sont si avantageusement mentionnés dans l'étude de M. l'abbé Gallois<sup>1</sup>. Nous sommes en outre très agréablement surpris de rencontrer sur l'autel, des « montrances » superbes, avec reliques authentiquées, et dans la sacristie, une gravure ancienne figurant un très grand Christ en croix, le tout dû à la générosité du principal bienfaiteur de cette église, qu'il nous paraît superflu de nommer.

Enfin, après avoir chaudement remercié notre excellent et trop aimable confrère, et l'avoir prié de vouloir bien offrir à M<sup>me</sup> la marquise de Thuisy, nos plus respectueux hommages, en même temps que nos vœux les plus sincères pour sa prompte et complète guérison, nous reprenons définitivement la direction de Compiègne.

Notre retour s'effectue naturellement par la voie la plus courte, soit par la section de la

---

(1) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, T. XI, pag. 90.

route nationale n° 35, comprise entre Compiègne et Bangy.

Après avoir franchi, cahin-caha, la rude montée du village vers la plaine, nous atteignons bientôt cet alignement monotone qui jalonne le faite du versant droit de l'Aronde. Sa rectitude absolue, ses interminables plantations et un pavage des plus fatigants, rendraient véritablement ce parcours insupportable, même en plein jour, sans les magnifiques panoramas qui se déroulent de chaque côté, et notamment en face, en approchant de la descente de Margny.

Mais, à notre extrême regret, nous ne pouvons jouir de ce dernier coup d'œil, l'un des plus ravissants qu'offre notre département, si fécond en sites remarquables. Les ombres du soir se sont épaissies ; Compiègne et ses alentours se confondent sous nos regards et la ville ne se distingue plus guère que par ses innombrables becs de gaz, émergeant de l'obscurité ou se réfléchissant dans les eaux de l'Oise, tandis que sa forêt, formant une zone plus sombre, la sépare seule du ciel où scintillent une infinité de lumières plus vives et bien plus éclatantes.

Nous traversons enfin l'important village de Margny, en laissant à droite son église qui, malgré son exigüité notoire, devra probablement suffire longtemps encore à une agglomération sans cesse grandissante, mais dont la vue nous rappelle les évangélistes délicatement sculptés sur les panneaux de sa chaire à prêcher et les vantaux « renaissance » de son modeste portail.

Et vers huit heures un quart du soir, soit exactement douze heures après notre départ,

nous quittons la voiture sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Compiègne, au moment où nos concitoyens se disposent à entendre les accords et les flonflons de la musique régimentaire, mais, quant à nous, heureux de rentrer au logis, pour nous y reposer, tout en nous remémorant les différentes phases d'une délicieuse excursion.

PLESSIER.

---